



## Réorganisation de la Conférence des évêques

### Mise en œuvre et finalisation au cours de l'Assemblée plénière des 4-9 novembre 2005

Lourdes, vendredi 4 novembre 2005. Au cours de l'Assemblée plénière des 4-9 novembre 2005, la réorganisation de la Conférence des évêques entre dans une nouvelle phase :

- Concrétisation des nouveaux modes de travail entre évêques avec les propositions du Comité études et projets.
- Clarification des missions des services nationaux.

Mgr Jean-Pierre Ricard, archevêque de Bordeaux et président de la Conférence des évêques de France, rappelle que l'objectif de la réforme est de « vivre plus intensément encore cette expérience de collégialité affective et effective ». Pour associer davantage l'Assemblée aux choix des questions à traiter, le Comité études et projets a été mis en place en juin 2005. Il est chargé d'élaborer des propositions de questions à soumettre à l'Assemblée, après avoir recueilli des suggestions ou repéré des urgences pour la vie ecclésiale et l'évangélisation. Le Comité a commencé son travail et présentera 8 thématiques aux évêques. Les sujets retenus seront pris en charge par des groupes de travail ad hoc, constitués pour la durée nécessaire.

Dans le même temps, les évêques engagent la dernière étape de la réorganisation de la Conférence : définir les missions et responsabilités des services nationaux et préciser les structures juridiques. Ce travail devrait aboutir pour l'Assemblée d'avril 2006, qui validera les cahiers des charges des services nationaux.

Les deux volets de la réforme sont désormais en place :

- Une collaboration accrue entre les évêques de diocèses proches est déjà vécue grâce à la mise en place des nouvelles provinces, lieux d'échange et d'entraide.
- Au niveau national, la dynamique est lancée : l'instauration de plusieurs assemblées par an, le Comité études et projets et la Maison de la Conférence qui ouvrira fin 2006 sont les jalons visibles de la volonté de travailler autrement, « pour relever ensemble les défis de la mission aujourd'hui ».



CONFÉRENCE DES ÉVÊQUES DE FRANCE

Assemblée plénière des évêques de France  
Lourdes, 4-9 novembre 2005

## Réorganisation de la Conférence des évêques

### SOMMAIRE

- Fiche 1 Le Comité études et projets :  
une nouvelle manière de travailler
- Fiche 2 Les services nationaux  
de la Conférence des évêques :  
la dernière étape de la réorganisation
- Fiche 3 Une organisation simplifiée :  
8 commissions et 9 conseils
- Fiche 4 Les grandes étapes de la réorganisation



## Fiche 1

# Le Comité études et projets : une nouvelle manière de travailler

### Mission

Le Comité études et projets a été mis en place par l'Assemblée plénière de juin 2005. Sa mission est de dynamiser l'évangélisation aujourd'hui, à travers un travail de veille prospective, et de favoriser le traitement pluridisciplinaire des questions. Ses propositions sont soumises à l'Assemblée des évêques qui décide des sujets prioritaires à travailler.

### Composition du Comité études et projets

Le Comité études et projets est composé de 5 évêques élus par l'Assemblée, le président étant élu parmi eux. Le secrétaire général de la Conférence des évêques de France en assure le secrétariat.

Mgr Jacques Perrier (Tarbes et Lourdes)	président
Mgr Claude Dagens (Angoulême)	membre
Mgr Francis Deniau (Nevers)	membre
Mgr Pierre d'Ornellas (Paris)	membre
Mgr Albert Rouet (Poitiers)	membre

### Le travail de l'Assemblée de novembre 2005

Le Comité études et projets propose 8 thématiques à l'Assemblée plénière:

1. la différence sexuelle au cœur de l'identité humaine
2. la mission de l'enseignement catholique dans l'Église et dans la société
3. paroisse, dimanche et eucharistie
4. la pastorale des sacrements
5. la formation des futurs prêtres
6. ministère des prêtres et vie des communautés chrétiennes
7. les permanents laïcs
8. l'Europe

Parmi ces thématiques identifiées par le Comité, à partir de consultations menées auprès des évêques et d'un travail de veille, **l'Assemblée choisira les questions à travailler** en priorité.

Pour les traiter, **des groupes de travail ad hoc** seront mis en place, pour le temps nécessaire. Les présidents de ces groupes seront élus par l'Assemblée. Le Comité Études et projets sera chargé du suivi du travail et du lien avec le Conseil permanent. Les secrétaires généraux adjoints assureront le secrétariat de ces groupes.



## Fiche 2

### Les services de la Conférence des évêques : La dernière étape de la réorganisation

Poursuivant la réorganisation de la Conférence, les évêques traiteront au cours de l'Assemblée de novembre 2005 des responsabilités, périmètres et missions des services nationaux, ainsi que des structures juridiques de la Conférence.

Le double objectif de simplification des structures de la Conférence et de travail commun plus efficace, mis en œuvre dans la réforme des instances de collaboration entre évêques au niveau national, s'applique aux services.

**L'avancement de la réorganisation n'est pas le même selon les services :**

1. Certains services sont déjà structurés et leur directeur nommé :

Nom du service	directeur
Service national de la pastorale liturgique	Père Jean-Marie Dubois
Service national de la catéchèse et du catéchuménat	Père Jean-Claude Reichert
Service national des vocations	Père Jacques Anelli
Secrétariat général de l'enseignement catholique	M. Paul Malartre, secrétaire général
Service national pour l'unité des chrétiens	Père Michel Mallèvre
Service national pour les relations avec le judaïsme	Père Patrick Desbois
Service national des relations avec l'islam	Père Jean-Marie Gaudeul
Service national de la pastorale des migrants et gens du voyage	Père Bernard Fontaine

2. Certains services sont en cours d'organisation :

Nom du service	directeur
Service national des questions familiales et de la vie sociale	Père Jacques Turck
Service national de l'aumônerie de l'enseignement public et de la mission étudiante	N.
Service national de la Mission universelle de l'Église	N.

3. Un service est à mettre en place :

Nom du service	directeur
Service national culture et foi	N.

Une mission a été confiée à Mgr Maurice de Germigny (évêque de Blois) et à Mgr Michel Coloni (archevêque émérite de Dijon), assistés de Mgr André Duplex (secrétaire général adjoint de la Conférence) pour proposer une définition des missions et objectifs de ce service.



## Fiche 3

### Une organisation simplifiée : 8 commissions épiscopales et 9 conseils

La Conférence des évêques de France, engagée dans un processus de réorganisation des instances nationales de l'Église en France, a mis en place ses commissions épiscopales et ses conseils et élu leur président au cours de son Assemblée plénière de juin 2005. Le Conseil permanent de la Conférence des évêques de France a entériné la composition des commissions épiscopales et des conseils, établie à partir des choix des évêques. Leur composition est désormais arrêtée :

#### Les 8 commissions épiscopales :

*Les commissions épiscopales ont pour mission le suivi des questions relevant de la responsabilité épiscopale. Elles permettent à la Conférence d'exercer collectivement sa responsabilité pastorale dans les domaines qui relèvent du ministère épiscopal.*

Commission épiscopale	Président	Composition
Commission doctrinale <sup>1</sup>	<b>Mgr Jean-Louis Bruguès (évêque d'Angers)</b>	Cardinal Philippe Barbarin (archevêque de Lyon) Mgr Pierre-Marie Carré (archevêque d'Albi) Mgr Jean-Paul James (évêque de Beauvais) Mgr Roland Minnerath (archevêque de Dijon) Mgr Albert-Marie de Monléon (évêque de Meaux)
Commission pour la liturgie et la pastorale sacramentelle	<b>Mgr Robert Le Gall (évêque de Mende)</b>	Mgr Philippe Breton (évêque d'Aire et Dax) Mgr Philippe Gueneley (évêque de Langres) Mgr Jean-Paul Jaeger (évêque d'Arras)
Commission pour la catéchèse et le catéchuménat	<b>Mgr Christophe Dufour (évêque de Limoges)</b>	Mgr Claude Azema (évêque auxiliaire de Montpellier) Mgr Jean-Claude Boulanger (évêque de Séez) Mgr Jean-Christophe Lagleize (évêque de Valence)
Commission pour les ministres ordonnés et les laïcs en mission ecclésiale	<b>Mgr Hervé Giraud (évêque auxiliaire de Lyon)</b>	Mgr Clément Guillon (évêque de Quimper et Léon) Mgr Thierry Jordan (archevêque de Reims) Mgr Guy de Kerimel (évêque coadjuteur de Grenoble) Mgr Pascal Roland (évêque de Moulins)
Commission pour la vie consacrée	<b>Mgr François Blondel (évêque de Viviers)</b>	Mgr Hubert Barbier (archevêque de Bourges) Mgr Jean-Pierre Cattenoz (archevêque d'Avignon)

<sup>1</sup> Les évêques de la Commission doctrinale sont élus par l'Assemblée plénière. L'Assemblée plénière de juin 2005 a réélu Mgr Pierre-Marie Carré et élu Mgr Roland Minnerath.



Assemblée plénière des évêques de France  
Lourdes, 4-9 novembre 2005

Commission pour la Mission universelle de l'Église	<b>Mgr Olivier de Berranger (évêque de Saint-Denis)</b>	Mgr François Garnier (archevêque de Cambrai) Mgr Gilbert Louis (évêque de Châlons-en-Champagne) <i>gens du voyage</i> <sup>2</sup> Mgr Dominique Rey (évêque de Fréjus-Toulon) Mgr Claude Schockert (évêque de Belfort-Montbéliard) <i>pastorale des migrants</i> Mgr Marc Stenger (évêque de Troyes)
Commission de la Mission de France	<b>Mgr Yves Patenôte (archevêque de Sens et Auxerre, prélat de la Mission de France)</b>	Mgr Jacques Faivre (évêque du Mans) Mgr Lucien Fruchaud (évêque de Saint-Brieuc et Tréguier) Mgr Daniel Labille (évêque de Créteil)
Commission financière	<b>Mgr Laurent Ulrich (archevêque de Chambéry, Maurienne et Tarentaise)</b>	Mgr Pascal Delannoy (évêque auxiliaire de Lille) Mgr Patrick Le Gal (évêque aux Armées)

### Les 9 conseils

À la différence des commissions épiscopales, composées exclusivement d'évêques, **les conseils s'adjoignent les compétences de membres prêtres, religieux ou laïcs**. Ceux-ci seront nommés dans les mois qui viennent, à l'issue des premières réunions des conseils. Le secrétariat des conseils est assuré par les secrétaires généraux adjoints de la Conférence des évêques de France.

Conseils	Président	Composition
Conseil pour les questions canoniques	<b>Mgr Bernard-Nicolas Aubertin (archevêque de Tours)</b>	Mgr Alain Planet (évêque de Carcassonne) Mgr Robert Wattebled (évêque de Nîmes)
Conseil pour la famille et les questions de société	<b>Mgr Jean-Charles Descubes (archevêque de Rouen)</b>	Mgr Yves Boivineau (évêque d'Annecy) Mgr Michel Dubost (évêque d'Évry) Mgr Jean-Pierre Grallet (évêque auxiliaire de Strasbourg) <i>Justice et paix</i> Mgr Michel Guyard (évêque du Havre) Mgr François Saint Macary (archevêque de Rennes)
Conseil pour les mouvements et associations de laïcs	<b>Mgr François Maupu (évêque de Verdun)</b>	Mgr Guy Bagnard (évêque de Belley-Ars) Mgr Joseph Boishu (évêque auxiliaire de Reims) Mgr Thierry Brac de La Perrière (évêque auxiliaire de Lyon) Mgr Bellino Ghirard (évêque de Rodez) Mgr François-Xavier Loizeau (évêque de Digne) Mgr Pierre Molères (évêque de Bayonne) Mgr Michel Mouïsse (évêque de Périgueux) Mgr Michel Pollien (évêque auxiliaire de Paris)
Conseil pour la pastorale des enfants et des jeunes	<b>Mgr Benoît Rivière (évêque auxiliaire de Marseille)</b>	Mgr Éric Aumonier (évêque de Versailles) <i>Enseignement catholique</i>

<sup>2</sup> Lorsque le Conseil permanent a confié une responsabilité spécifique à un évêque membre d'une commission ou d'un conseil, le domaine concerné est indiqué en italique après son nom et celui de son diocèse.



Assemblée plénière des évêques de France  
Lourdes, 4-9 novembre 2005

		Mgr Henri Brincard (évêque du Puy-en-Velay) Mgr Hubert Herbreteau (évêque d'Agen) Mgr Armand Maillard (évêque de Laval) <b>Enseignement catholique</b> Mgr Norbert Turini (évêque de Cahors)
Conseil pour les affaires économiques, sociales et juridiques	<b>Mgr Laurent Ulrich (archevêque de Chambéry, Maurienne et Tarentaise)</b>	Mgr François Garnier (archevêque de Cambrai) Mgr Pierre Pican (évêque de Bayeux et Lisieux) Mgr Pascal Delannoy (évêque auxiliaire de Lille) Mgr Patrick Le Gal (évêque aux Armées)
Conseil pour l'unité des chrétiens et les relations avec le judaïsme	<b>Mgr Maurice Gardès (archevêque d'Auch)</b>	Mgr Christian Kratz (évêque auxiliaire de Strasbourg) Mgr Louis Sankalé (évêque de Nice) Mgr Guy Thomazeau (archevêque de Montpellier)
Conseil pour les relations interreligieuses et les nouveaux courants religieux	<b>Mgr Michel Santier (évêque de Luçon)</b>	Mgr André Marceau (évêque de Perpignan) Mgr Jean-Yves Riocreux (évêque de Pontoise)
Conseil pour la solidarité	<b>Mgr André Lacrampe (archevêque de Besançon)</b>	Le président ou un membre du Conseil pour la famille et les questions de société
Conseil pour la communication	<b>Mgr Jean-Michel di Falco Léandri (évêque de Gap)</b>	Mgr André Fort (évêque d'Orléans) Mgr Bernard Housset (évêque de Montauban) Mgr Bernard Barsi (archevêque de Monaco)



## Fiche 4

### Les grandes étapes de la réorganisation

Novembre 2005	<p>La dernière étape de la réorganisation de la Conférence concerne les services nationaux :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ début d'élaboration de cahiers des charges fixant le périmètre et les missions ;</li><li>▪ simplification des structures juridiques.</li></ul> <p>Les nouvelles modalités du travail entre évêques sont à l'œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ le Comité études et projets propose huit thématiques de travail au choix de l'Assemblée.</li></ul>
Juin 2005	<p>Au cours de l'Assemblée plénière, les <b>nouvelles instances de la collaboration épiscopale</b> sont décidées et leurs présidents élus :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ un Comité études et projets pour une réactivité accrue et une approche pluridisciplinaire ;</li><li>▪ huit commissions épiscopales ;</li><li>▪ neuf conseils.</li></ul>
Novembre 2004	<p>Au cours de l'Assemblée plénière, les élections concrétisent les décisions. Par ailleurs, les débats orientent le travail du comité de pilotage vers une organisation simplifiée.</p>
30 juin 2004	<p>Les <b>provinces remplacent les régions apostoliques</b> comme lieu privilégié de la coopération interdiocésaine.</p>
Mai 2004	<p>Au cours de l'Assemblée plénière, les décisions suivantes sont votées :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Un <b>deuxième vice-président</b> viendra renforcer la présidence ;</li><li>▪ les modalités de représentation au sein du <b>Conseil permanent</b> sont remaniées pour la prise en compte de la diversité des situations et des expériences.</li></ul>
Avril 2004	<p>Acquisition de l'immeuble des Sœurs du Cénacle, future Maison de la Conférence des évêques de France.</p>
du 24 nov. 2003 au 28 fév. 2004	<p>Les visites quinquennales des évêques à Rome (visites <i>ad limina</i>) sont organisées par provinces.</p>
Novembre 2003	<p>Au cours de l'Assemblée plénière, les décisions suivantes sont votées :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ tenue de <b>deux Assemblées par an</b> ;</li><li>▪ <b>recherche d'un lieu</b> rassemblant à Paris les instances nationales de l'Église en France.</li></ul>
Début 2003	<p>État des lieux des services nationaux.</p>
8 décembre 2002	<p>Décret du Saint-Siège (Congrégation pour les évêques) érigeant les 15 nouvelles provinces ecclésiastiques.</p>
3 au 9 nov. 2002	<p>Assemblée plénière des évêques de France :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ mise en place d'un groupe de pilotage en charge de la réorganisation.</li></ul>





CONFÉRENCE DES ÉVÊQUES DE FRANCE

Assemblée plénière des évêques de France  
 Lourdes, 4-9 novembre 2005

Mars 2002	Début de la consultation des évêques et des responsables des services nationaux.
-----------	--